



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 59515

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les aides à domicile. Il semblerait que leur rémunération horaire nette se chiffre actuellement à 32 francs. Ainsi, une aide à domicile doit attendre onze ans pour parvenir au montant du SMIC. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59515

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 avril 2001, page 1898